

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 23/10/2017	Dossier complet le : 23/10/2017	N° d'enregistrement : 2017-5531

1. Intitulé du projet

Dragage de la Bale de Txingudy

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale _____ Ville d'Hendaye

Nom, prénom et qualité de la personne _____ ECENARRO Kotte, Maire
habilitée à représenter la personne morale _____

RCS / SIRET

2	1	6	4	0	2	6	0	2	0	0	0	1	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
13. Travaux de rechargement de plage.	<ul style="list-style-type: none"> - Rechargement de la plage d'Hendaye à l'aide des sables extraits du chenal d'accès à hauteur de 180 000m³ (2 campagnes de 90 000m³) - Travaux en espaces remarquables au regard de la loi littoral. - Extraction de 320 000m³ dont la teneur des sédiments extraits est comprise entre les niveaux de référence N1 et N2 pour l'un des éléments qui y figurent
14. Travaux, ouvrages et aménagements dans les espaces remarquables du littoral et mentionnés au 2 et au 4 du R. 121-5 du code de l'urbanisme.	
25. Extraction de minéraux par dragage marin ou fluvial.	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dragage de la bale de Txingudy au niveau de 3 zones:

- Le chenal d'accès à raison de deux campagnes de 90 000m³,
- Le port de plaisance à raison de deux campagnes de 35 000m³,
- Le quai de Floride à raison de deux campagnes de 35 000m³.

Les sables extraits du chenal d'accès seront valorisés pour le rechargement de la plage d'Hendaye.
Les matériaux sablo-limoneux et limono-sableux du quai de Floride et du port de plaisance seront quant à eux immergés au large dans une zone dont la localisation a été définie au regard de contraintes multiples: juridiques (frontière espagnole), environnementales (zonage Natura 2000, habitats benthiques rocheux abritant plusieurs espèces d'intérêt, facteurs hydrodynamiques), techniques (accessibilité, profondeur, distance à la côte) et sanitaires (usages balnéaires).

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs de ce projet de dragage sont :

- pour le chenal d'accès, la garantie des conditions de navigation (côte de dragage -3m CM)
- pour le quai de Floride, la préservation et le développement de la zone technique de pêche ainsi que l'accueil de bateaux (côte de dragage -3m CM),
- pour le port de plaisance, le maintien des usages (côte de dragage -2,5m CM).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le chenal d'accès sera dragué à l'aide d'une drague aspiratrice stationnaire. Les sables extraits seront refoulés par des conduites sur le secteur central de la plage d'Hendaye . Suite à un passage dans un casier de décantation au niveau de la sortie de la conduite de refoulement, les sédiments seront régalez par tombereaux sur la plage. Sur la base du rendement de la technique d'extraction du sédiment, des conditions de refoulement et de travaux réalisés 5j/7 et 10h/j, une opération de dragage d'un volume de 90 000m³ représentera environ 15 semaines de travaux (environ 3,5 mois).

Le droit du quai de Floride et le port de plaisance seront dragués à l'aide d'une pelle sur ponton (benne preneuse) qui remplira une barge de 200m³. Les matériaux ainsi extraits seront immergés au large. Sur la base du rendement de la technique d'extraction du sédiment , des conditions d'immersion des sédiments (aller/retour de la barge dans le cas d'une immersion au large, condition de navigation) et de travaux réalisés 7j/7 et 24h/24, chaque opération de dragage d'un volume de 35 000m³ représentera environ 6 à 7 semaines de travaux (environ 1,5 mois).

Sur cette base, il est prévu le phasage suivant des travaux :

- Dragage du chenal d'accès entre les mois de février et mai 2019 (3 à 4 mois de travaux envisagés). La seconde opération sera réalisée à la même période 5 ans après, soit en 2024,
- Dragage du port de plaisance prévus pour le printemps de l'année 2020. Les travaux seront effectués entre les mois d'avril et de mai. La seconde opération sera réalisée à la même période 5 ans après, soit en 2025,
- Dragage du quai de Floride au cours du printemps de l'année 2021. La seconde opération sera réalisée à la même période 5 ans après, soit en 2026.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Sans objet

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Autorisation au titre de la loi sur l'Eau
- Évaluation des incidences Natura 2000
- Déclaration d'intérêt général
- AOT du DPM
- Avis de l'ABF

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Côtes de dragages:	- 3m CM pour le chenal et le quai de Floride
Linéaire concerné par le rechargement sable:	- 2,5m CM pour le port de plaisance 793m
Surface de la zone d'immersion:	30ha
Distance à la côte de la zone d'immersion:	1,4km

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Baie de Txingudy
Baie du Figuier
Plage d'Hendaye
Port de plaisance d'Hendaye
(parcelle cadastrale 231)

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 4 6' 2 5 " O Lat. 4 3° 2 2' 1 8 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Hendaye

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1: Baie de Chingoudy
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ville d'Hendaye
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Littoraux Prescrit le 3 février 2011
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Site inscrit du littoral (Hendaye) - Baie de Chingoudy
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR7212013 - Estuaire de la Bidassoa et baie de Fontarabie (D.O.) : inclus FR7200774 - Baie de Chingoudy (D.H.): inclus FR7200813 - Côte basque rocheuse et extension au large (D.H.) : à moins de 10m FR7200775 - Domaine d'Abbadia et corniche basque (D.H.) : à environ 500m
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Corniche basque: à environ 700m

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La baie de Txingudy, et plus précisément les 3 zones concernées par le projet de dragage, est excédentaire en matériaux puisqu'on observe un exhaussement des fonds.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La plage d'Hendaye quant à elle est déficitaire en matériaux dans le sens où son stock sédimentaire diminue au cours du temps.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux prévus dans le cadre du dragage de la baie sont notamment susceptibles d'engendrer la destruction temporaire des communautés benthiques des sites d'extraction et d'immersion.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet étant mis en oeuvre au sein du périmètre des deux sites NATURA 2000 "Estuaire de la Bidassoa et baie de Fontarabie" et "Baie de Txingudy" des incidences potentielles sont à prévoir, telles que le dérangement de l'avifaune fréquentant la zone en phase travaux. Deux autres sites renfermant l'habitat "récifs" étant situés à proximité, un intérêt particulier devra être porté au devenir des matériaux clapés au large. Un modèle numérique a été développé à cet effet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Risque de submersion - Risque d'inondation En valorisant les sables extraits du chenal sur la plage d'Hendaye, le projet aura un effet positif sur l'érosion marine. Le projet aura un effet nul sur le risque d'inondation.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux sableux dragués dans le chenal et valorisés sur la plage d'Hendaye sont exempts de toute contamination microbiologique (concentrations en E.coli et entérocoques inférieures à la limite de quantification du laboratoire).
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera un trafic maritime lors des différentes phases de travaux. Une circulation d'engins de travaux sur la plage d'Hendaye sera également à prévoir lors des deux phases de rechargement en 2019 et 2024.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le littoral d'Hendaye et la baie de Txingudy étant bordés par des habitations, les travaux seront susceptibles d'entraîner une gêne potentielle.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En raison de la présence d'engins de chantier, des gazs d'échappement seront rejetés dans l'air.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

La Bidassoa matérialise la frontière entre l'Espagne et le France de ce fait toute incidence sur la masse d'eau sera de nature transfrontalière.

La zone d'immersion au large se situe quant à elle dans les eaux territoriales françaises.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Afin d'éviter ou réduire les effets du projet, les mesures suivantes ont été prises :

- Recalibration du plan de dragage afin de rendre le projet acceptable techniquement, financièrement et environnementalement (l'étude technique initiale prévoyait en effet le dragage de 960 000m3 répartis au sein de 5 zones de dragage)
- Adaptation des périodes de chantier pour limiter le dérangement des riverains et touristes,
- Attention particulière prise sur les risques de pollution des sables et de l'eau par les engins de chantier (précautions quant aux zones de stockage des hydrocarbures, vidanges et entretien des engins sur des emplacements aménagés,...)
- Réduction de l'impact sur la sécurité des personnes par balisage de la zone de travaux,
- Localisation de la zone d'immersion sur un habitat benthique de substrat meuble afin d'éviter toute modification durable de la nature des fonds (« A5.23 - sable fin infralittoral », décrit au sein de la classification EUNIS comme dépourvu d'algues et caractérisé par une faune robuste),
- Adaptation des techniques de dragages: pas de surverse dans la baie,
- Évitement de l'espace dunaire de Sokoburu pour le passage de la conduite de refoulement.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de la sensibilité environnementale du site et du type de travaux envisagé, il nous semble pertinent que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

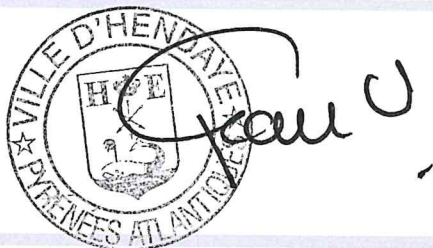
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Hendaye

le, 19/10/17

Signature



The image shows a handwritten signature in black ink that reads "Jean U". To the left of the signature is a circular official seal. The seal contains the text "VILLE D'HENDAYE" at the top and "PYRÉNÉES ATLANTIQUES" at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a shield with a cross and a ship below it.

3 ANNEXE 2 : PLAN DE SITUATION

La Figure 1 localise les différents secteurs concernés par les travaux.



Figure 1. Localisation et description générale de la zone d'étude (source : Ortho Littorale V2 – MEDDE).

4 ANNEXE 3 : PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

4.1 LOCALISATION DES PRISES DE VUE DANS L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN

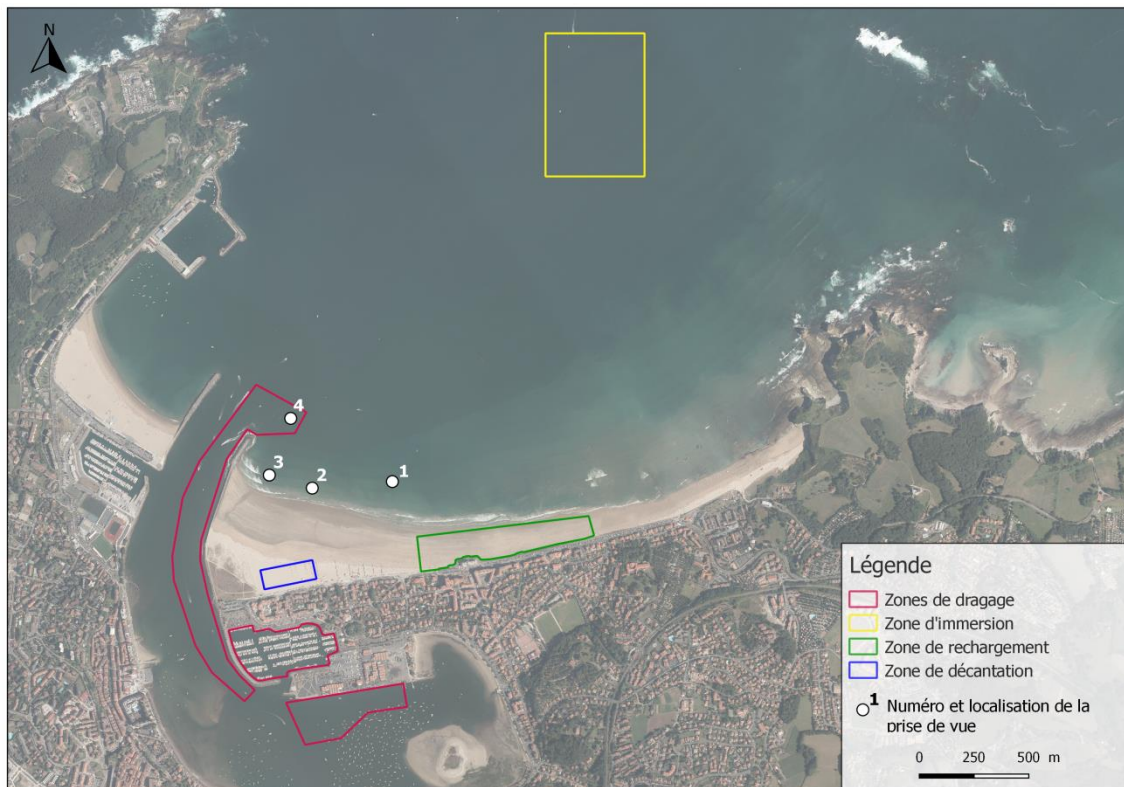


Figure 2: Localisation des différents secteurs de travaux et des prises de vue.

4.2 ENVIRONNEMENT PROCHE DU PROJET

4.2.1 Grande Plage (photo n°1)



Figure 3: Grande Plage d'Hendaye (Michel Le Collen, 18/04/2010).

4.2.2 Baie de Txingudy et Grande plage (photo n°2)



Figure 4: Baie de Txingudy (Michel Le Collen, 18/04/2010).

4.2.3 Grande plage Sud et port de plaisance (photo n°3)

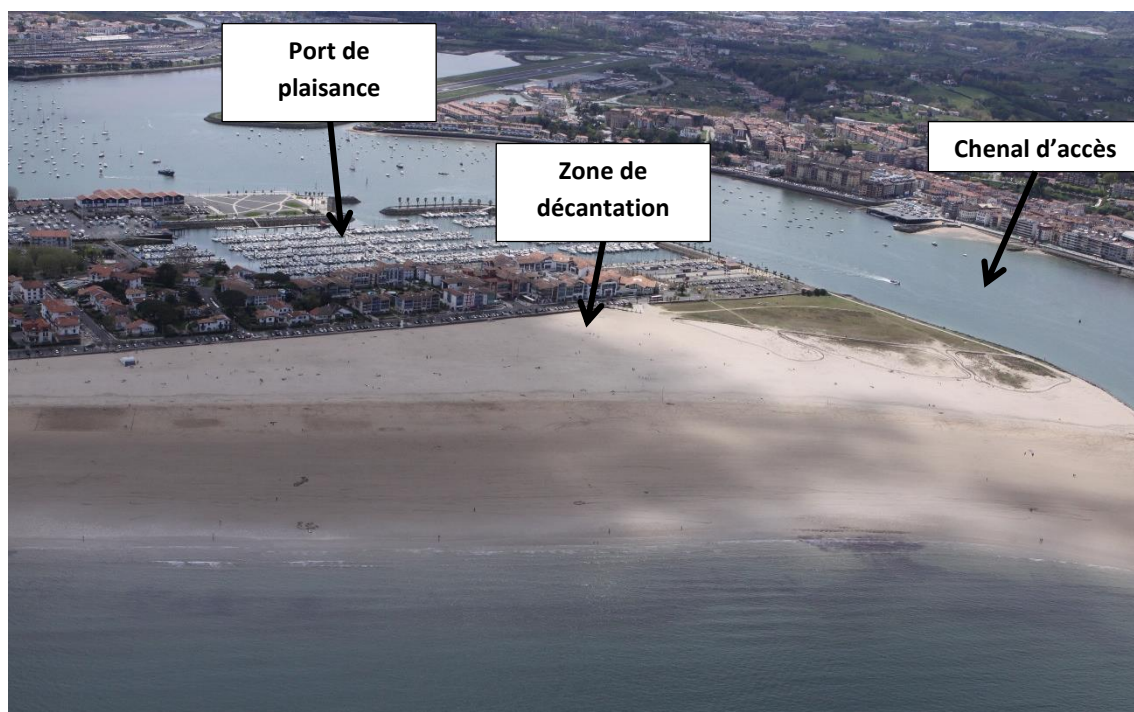


Figure 5: Port de plaisance d'Hendaye (Michel Le Collen, 18/04/2010).

4.2.4 Chenal d'accès (photo n°4)



Figure 6: Chenal d'accès (Michel Le Collen, 18/04/2010).

4.2.5 Zone d'immersion

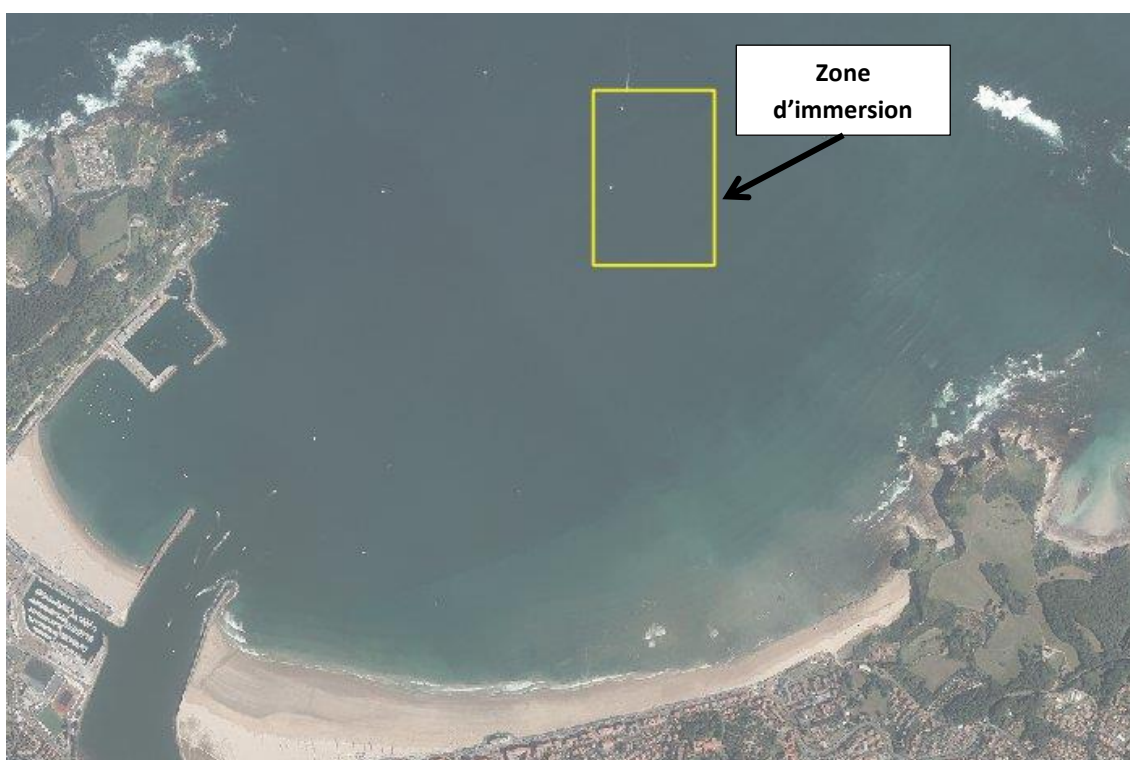


Figure 7: Baie d'Hendaye (Source : Ortho Littorale V2 – MEDDE).

5 ANNEXE 4 : PLANS DU PROJET

5.1 ZONES DE DRAGAGE

5.1.1 Chenal d'accès

Pour atteindre la cote d'exploitation de -3 m CM, le volume réel au mois de mars 2017 (date du dernier levé bathymétrique) a été estimé à 80 000 m³ de sédiment sableux. Au regard du taux de sédimentation présent au niveau du chenal et considérant une marge de sécurité (~10%) le volume final retenu est de 90 000 m³.

Deux campagnes de dragage de 90 000 m³ sont ainsi préconisées pour permettre de maintenir une profondeur de -3m CM au niveau du chenal d'accès sur la période couverte par la future demande d'autorisation (10 ans). Les sables seront extraits par une drague aspiratrice stationnaire et refoulés par conduite sur le secteur central de la plage d'Hendaye. Suite à un passage par un casier de décantation au niveau de la sortie de la conduite de refoulement, les sédiments seront régalez par tombereaux sur la plage.

La figure suivante présente l'emprise de la zone à draguer et l'épaisseur de sédiment pour la cote -3m CM.

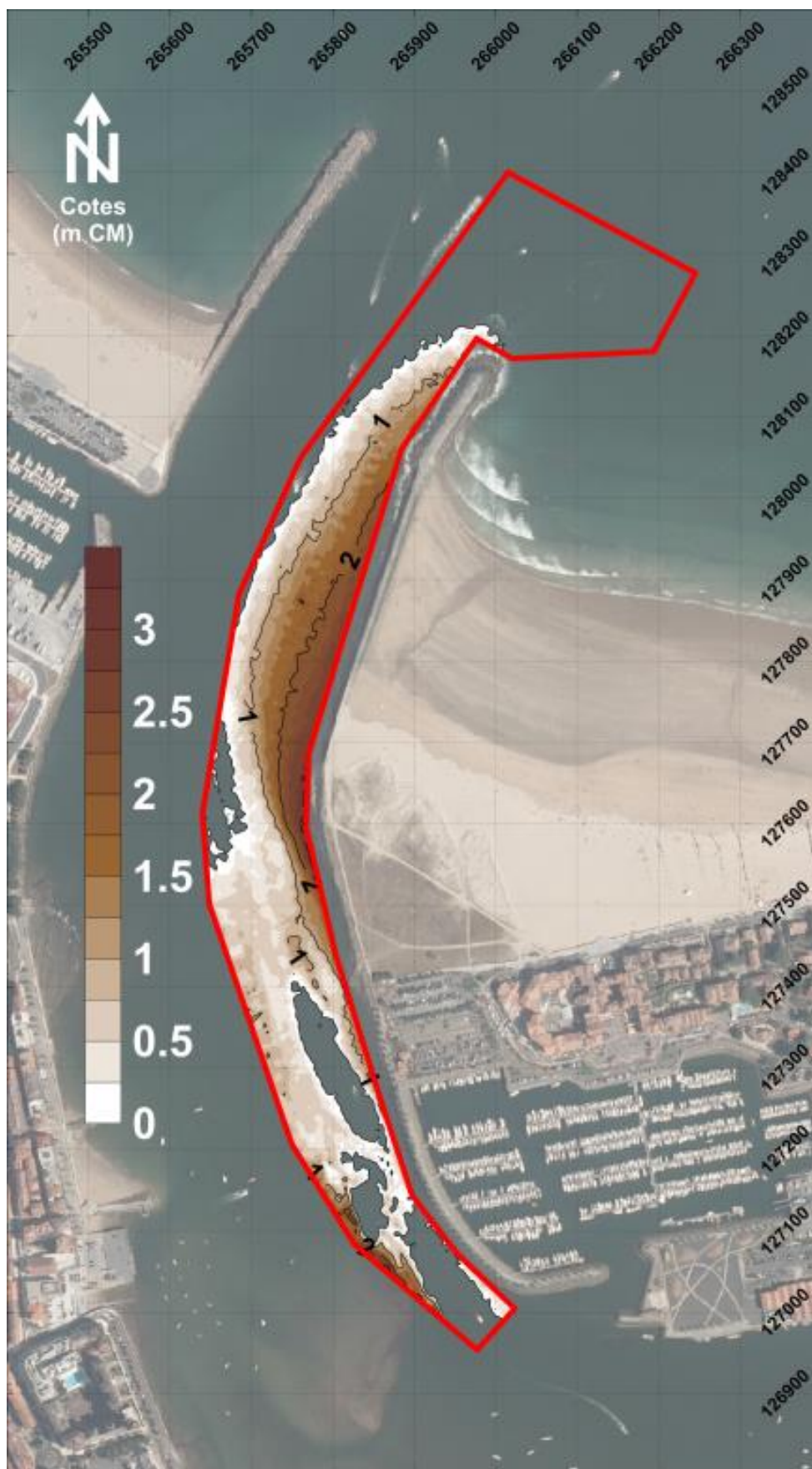


Figure 8: Cartes de l'emprise des zones à draguer et de l'épaisseur de sédiment pour la cote -3m CM

5.1.2 Port de plaisance

Pour atteindre la cote d'exploitation de -2.5 m CM, le volume réel au mois de mars 2017 (date du dernier levé bathymétrique) a été estimé à 22 000 m³ de sédiment. Au regard du taux de sédimentation présent au niveau du chenal (entre 7 000 et 9 000 m³/an) et considérant une marge de sécurité (~10%) le volume final retenu est de 35 000 m³.

Deux campagnes de dragage de 35 000 m³ sont ainsi préconisées pour permettre de maintenir une profondeur de -2.5m CM au niveau du port de plaisance sur la période couverte par la future demande d'autorisation (10 ans). Les dragages seront réalisés à la l'aide d'une pelle sur ponton pour chargement d'un petit chaland automoteur allant claper les matériaux en mer. Les opérations nécessiteront le déplacement temporaire des bateaux et des pontons.

La figure suivante présente l'emprise de la zone à draguer et l'épaisseur de sédiment pour la cote -2.5m CM.

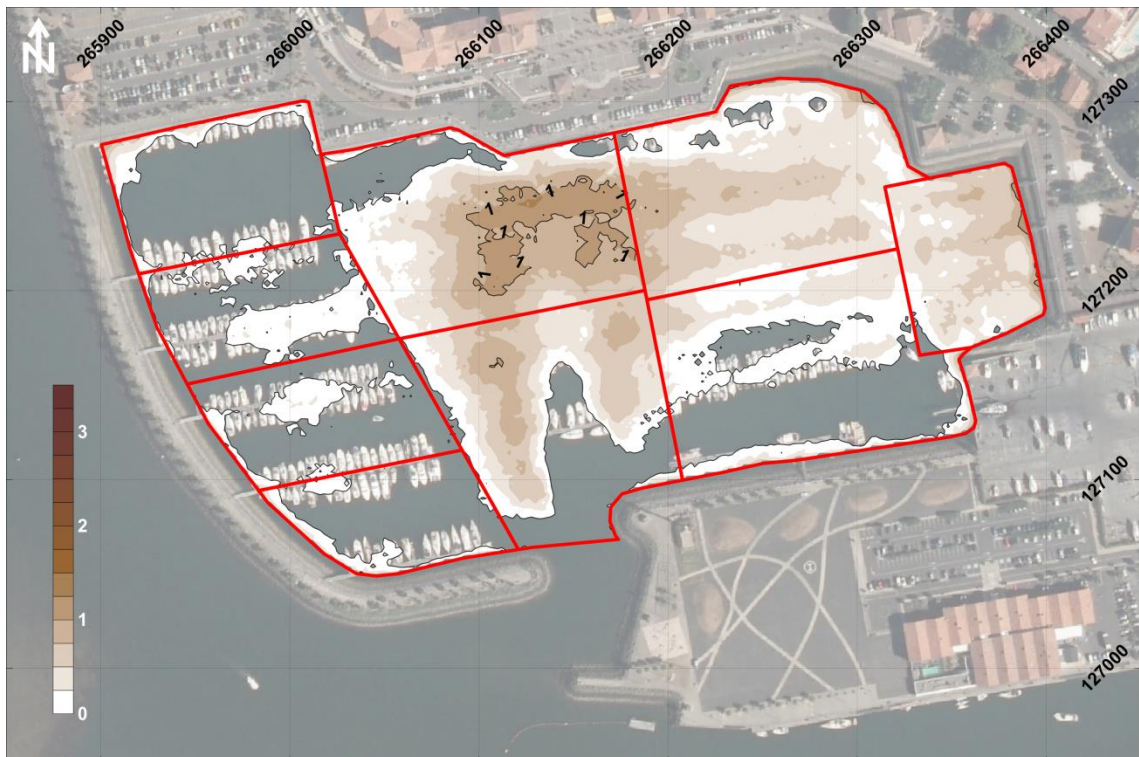


Figure 9 : Carte de l'emprise des zones à draguer et de l'épaisseur de sédiment pour la cote -2.5m CM.

5.1.3 Quai de Floride

Pour atteindre la cote d'exploitation de -3 m CM, le volume réel au mois de mars 2017 a été estimé à 27 000 m³ de sédiment sablo-vaseux (date du dernier levé bathymétrique). Au regard de l'accumulation de sédiment sur la zone (environ 7 000m³/an), le dragage intéresserait un volume maximal de 35 000 m³.

Deux campagnes de dragage de 35 000 m³ sont ainsi préconisées pour permettre de maintenir une profondeur de -2.5m CM au niveau du port de plaisance sur la période couverte par la future demande d'autorisation (10 ans). Les dragages seront réalisés à l'aide d'une pelle sur ponton pour chargement d'un petit chaland automoteur allant claper les matériaux en mer.

La figure suivante présente l'emprise de la zone à draguer et l'épaisseur de sédiment pour la cote -2.5m CM.

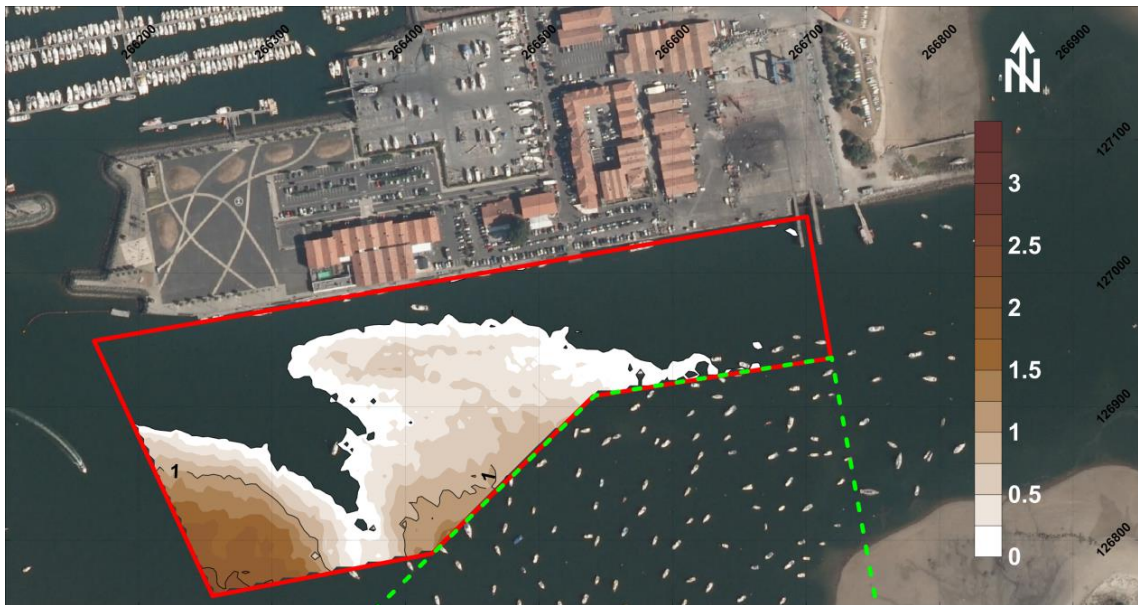


Figure 10: Carte de l'emprise des zones à draguer et de l'épaisseur de sédiment pour la cote -2.5m CM (Les pointillés verts représentent la zone de mouillage).

5.2 ZONE D'IMMERSION AU LARGE

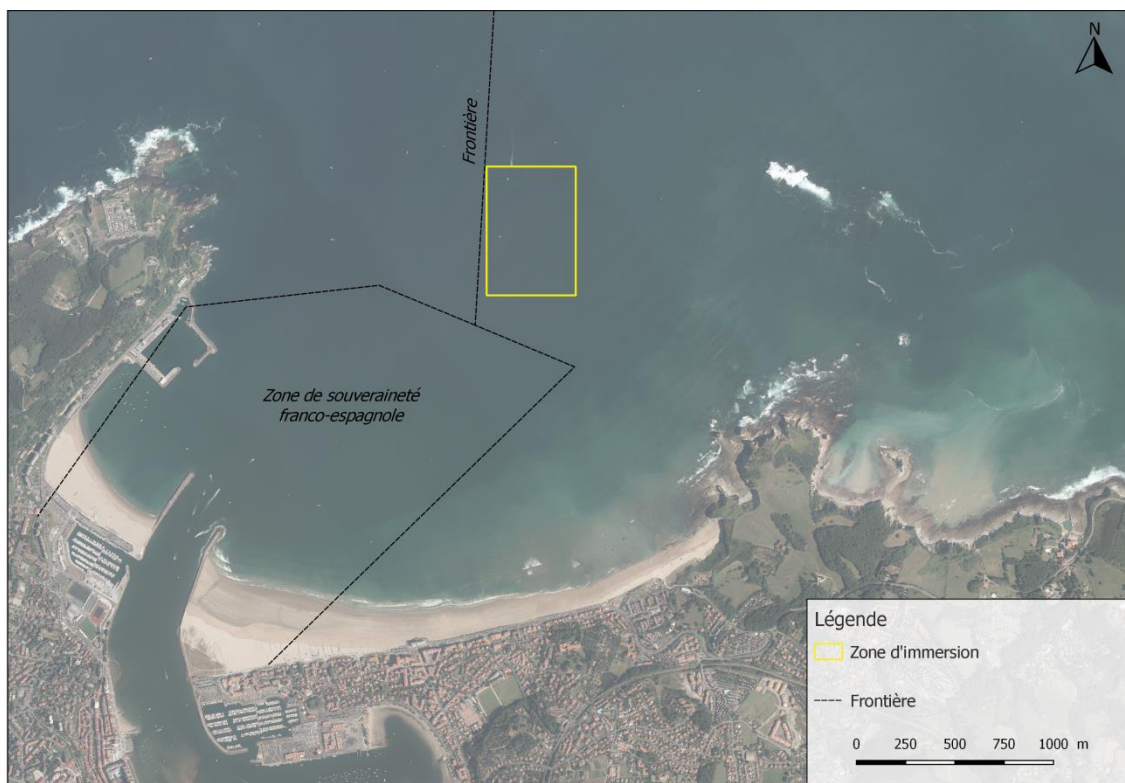


Figure 11: Localisation de la zone d'immersion au large.

5.3 ZONE DE RECHARGEMENT



Figure 12: Zone de rechargement dont la plage sèche créée en haut de plage.

6 ANNEXE 5 : PLAN DES ABORDS DU PROJET



Figure 13: Plan des abords du projet au niveau de la zone de décantation et des zones de dragage (source: Ortho Littorale V2 - MEDDE).



Figure 14: Plan des abords du projet au niveau de la zone de recharge (source: Ortho Littorale V2 - MEDDE).

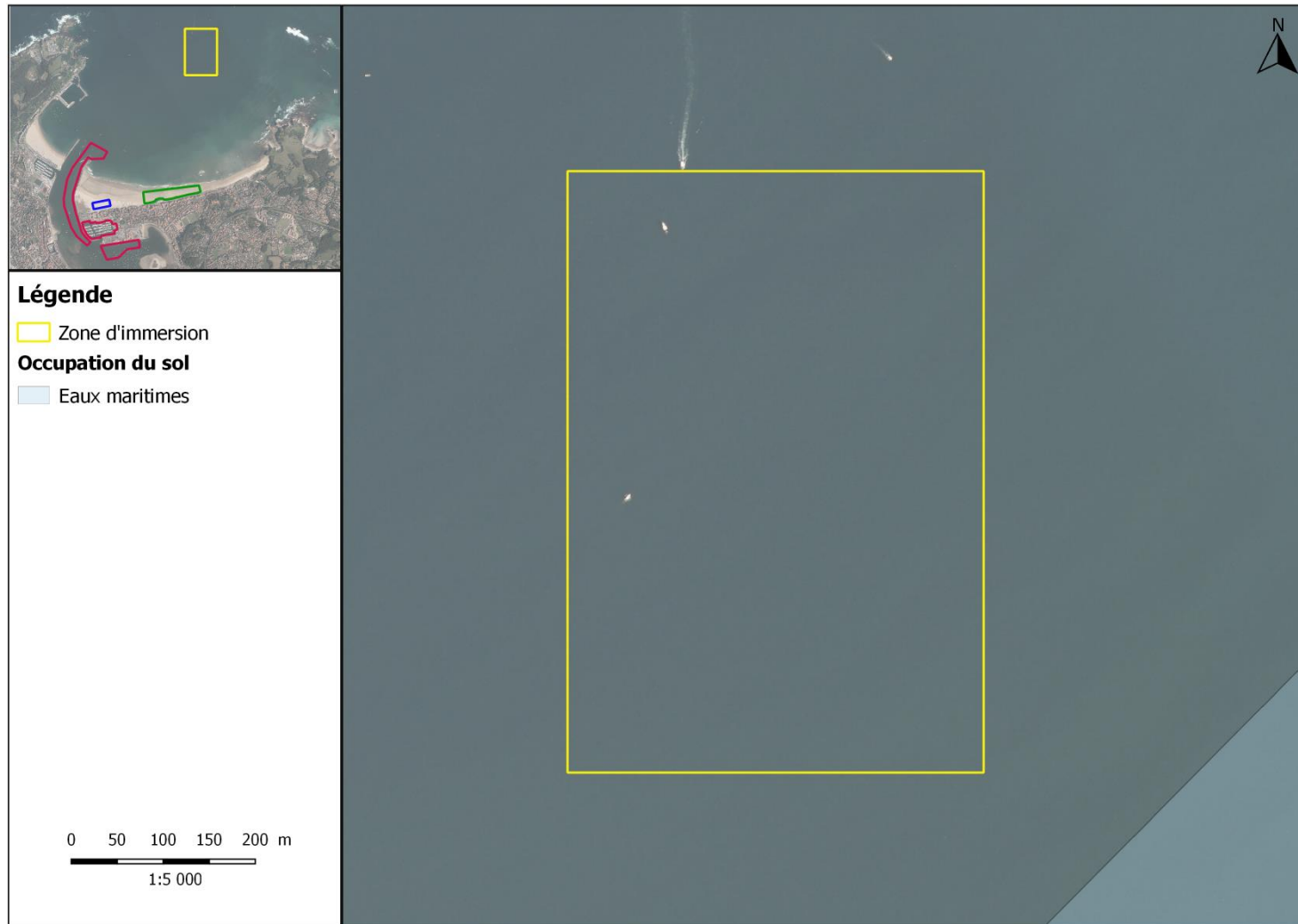


Figure 15: Plan des abords du projet au niveau de la zone d'immersion (source: Ortho Littorale V2 - MEDDE).

7 ANNEXE 6 : PLAN DE SITUATION DETAILLE DU PROJET PAR RAPPORT AU RESEAU NATURA 2000

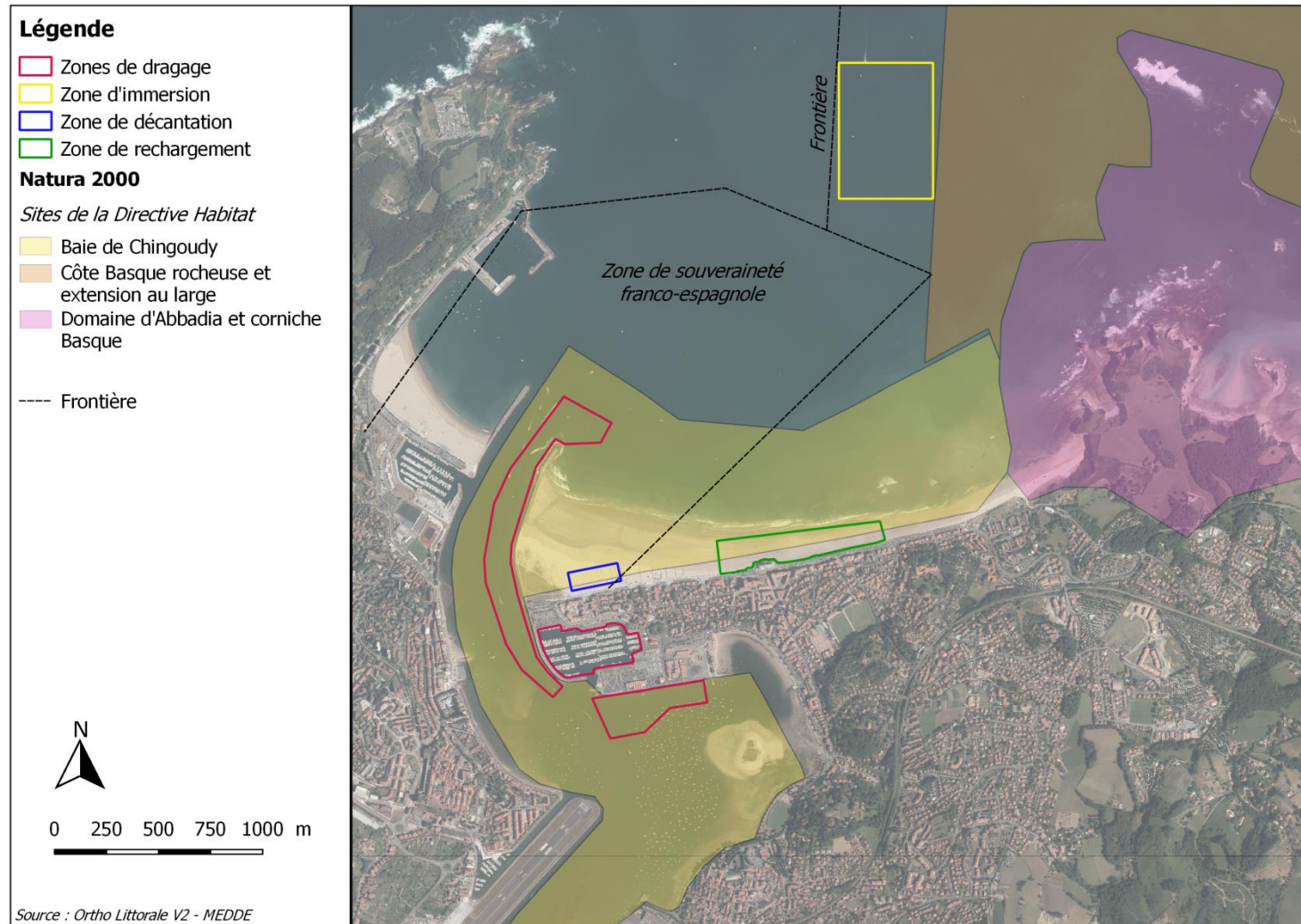


Figure 16: Plan de situation du projet par rapport aux sites de la Directive Habitat du réseau Natura 2000.

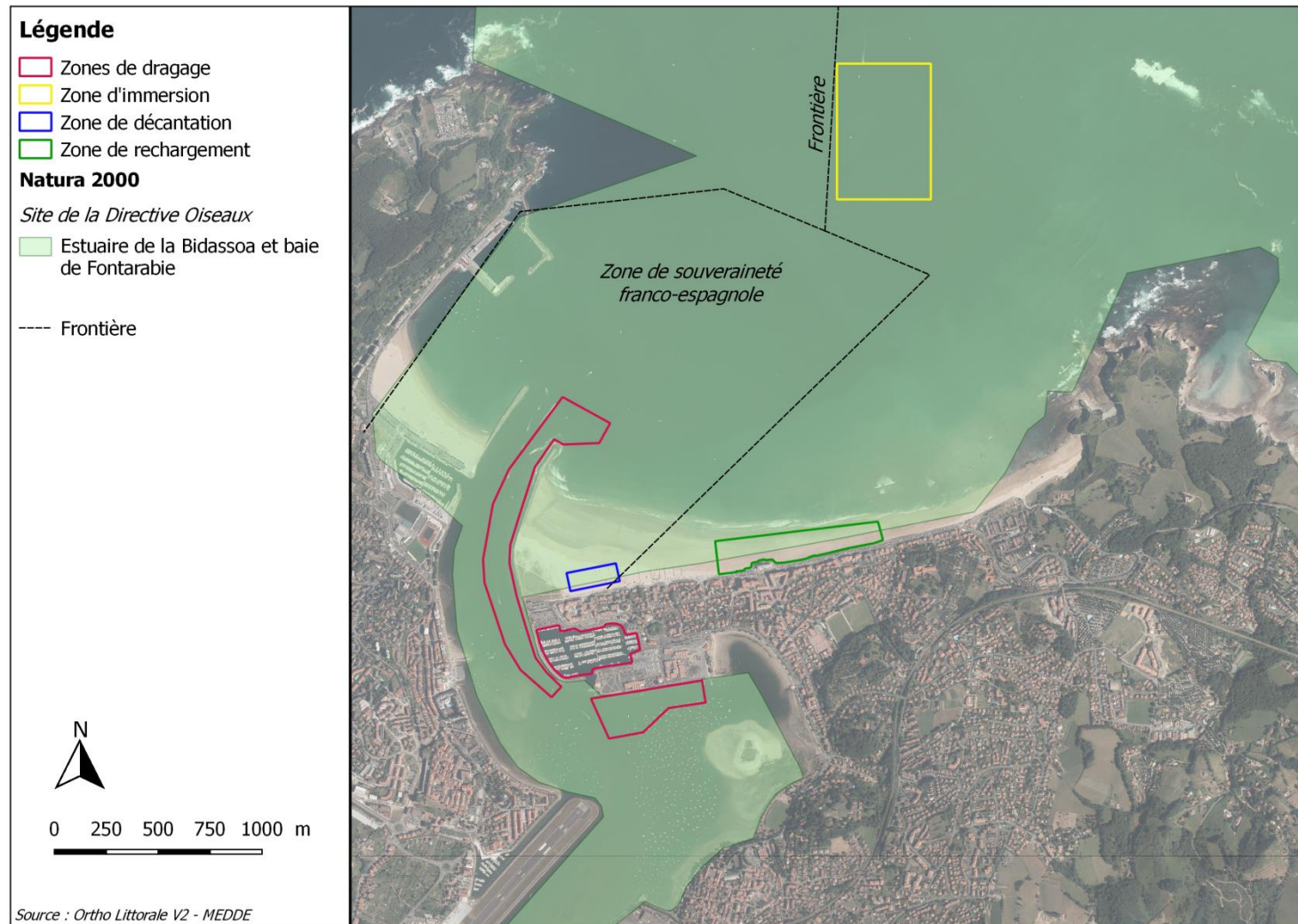


Figure 17: Plan de situation du projet par rapport au site de la Directive Oiseaux du réseau Natura 2000.